

***norme belge
enregistrée***

NBN EN ISO 1107

1e éd., septembre 2003

Indice de classement: G 34

**Filets de pêche - Nappes de filet - Termes fondamentaux et définitions
(ISO 1107:2003)**

Visnetten - Netwerk - Basistermen en definities (ISO 1107:2003)

Fishing nets - Netting - Basic terms and definitions (ISO 1107:2003)

Autorisation de publication: 14 août 2003

Remplace NBN G 14-001 (1981).

La présente norme européenne EN ISO 1107 : 2003 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).



Institut belge de normalisation (IBN), association sans but lucratif
avenue de la Brabançonne 29 - 1000 BRUXELLES - téléphone: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@ibn.be - IBN Online: www.ibn.be - CCP. 000-0063310-66

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN ISO 1107

1e uitg., september 2003

Normklasse: G 34

Visnetten - Netwerk - Basistermen en definities (ISO 1107:2003)

Filets de pêche - Nappes de filet - Termes fondamentaux et définitions (ISO 1107:2003)

Fishing nets - Netting - Basic terms and definitions (ISO 1107:2003)

Toelating tot publicatie: 14 augustus 2003

Vervangt NBN G 14-001 (1981).

Deze Europese norm EN ISO 1107: 2003 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



Belgisch instituut voor normalisatie (BIN), vereniging zonder winstoogmerk
Brabançonnelaan 29 - 1000 BRUSSEL - telefoon: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@bin.be - BIN Online: www.bin.be - prk. 000-0063310-66

ICS 01.040.65; 65.150

Version Française

Filets de pêche - Nappes de filet - Termes fondamentaux et définitions (ISO 1107:2003)

Fischnetze - Netztuch - Grundbegriffe und Definitionen
(ISO 1107:2003)

Fishing nets - Netting - Basic terms and definitions (ISO
1107:2003)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 12 décembre 2002.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

	Avant-propos.....	3
1	Domaine d'application.....	4
2	Références normatives.....	4
3	Termes et définitions.....	4

Avant-propos

Le présent document (EN ISO 1107:2003) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 248 "Textiles et produits textiles", dont le secrétariat est tenu par BSI, en collaboration avec le Comité Technique ISO/TC 248 "Textiles".

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 2003, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 2003.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

EN ISO 1107:2003 (F)

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne donne les principaux termes relatifs aux nappes de filet pour filets de pêche ainsi que leur définition ou, dans certains cas, le mode d'expression des dimensions.

2 Références normatives

Cette Norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette Norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

EN ISO 1530:2003, *Filets de pêche — Description et désignation des nappes de filet nouées*.

ISO 858, *Filets de pêche — Désignation des fils pour filets en système tex*.

ISO 1139, *Textiles — Désignation des fils*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

nappe de filet

assemblage de mailles, de forme et de dimensions quelconques, soit constitué d'un fil ou d'un ou plusieurs systèmes de fils entrecroisés ou liés, soit obtenu par d'autres moyens, notamment par estampage ou découpage de matières en feuille ou par extrusion

3.2

fil pour filet

tout type de fil¹⁾ utilisable pour la fabrication de la nappe de filet

NOTE 1 Les principaux types de fil pour filet sont les ficelles définies ci-dessous.

La grosseur du fil pour filet est indiquée par sa masse linéique exprimée en tex dans le système Tex conformément à l'ISO 858. La grosseur du produit fini est exprimée par la "masse linéique résultante" conformément à l'ISO 1139.

NOTE 2 La masse linéique résultante est une grandeur inverse du "métrage" qui exprime la longueur par unité de masse, en mètres par gramme ou par kilogramme, par exemple.

3.2.1

ficelle pour filet

produit résultant d'une opération de torsion mettant en jeu deux ou plusieurs fils simples ou deux ou plusieurs monofilaments

3.2.2

ficelle câblée pour filet

produit résultant d'opérations de torsion successives mettant en jeu deux ou plusieurs ficelles pour filet

1) La définition du terme "fil" (fil retors et fil câblé) contenue dans l'ISO 1139 indique que "fil" est un terme général englobant les fils simples (monofilaments compris) et les fils assemblés.